

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	18 (1961)
Heft:	[3]
Artikel:	Harmonie scolaire
Autor:	Pellaud, Francis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-996518

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Harmonie scolaire

Dans son remarquable exposé en faveur de la création, en Suisse, d'un Institut Général Guisan, l'écrivain neuchâtelois Willy A. Prestre, a pris comme leitmotiv et but de son entreprise, le principe suivant : « L'harmonie par l'équilibre des forces contraires ».

Illustrant son exposé d'innombrables exemples tirés de la vie pratique et surtout de son extraordinaire expérience d'explorateur, de chasseur de fauves, de chercheur d'or ou de cow boys, l'auteur définit, en quelque sorte, la notion du « juste milieu » : ni trop, ni trop peu !

Des exemples ? En voici : Celui du tragique spectacle de notre monde dément tiraillé entre deux grandes idéologies diamétralement opposées et qui devra bien, une fois, accepté l'arbitrage d'une troisième force supérieure, s'il ne veut pas sombrer dans le chaos !

Celui de la lutte constante qui se livre, en chacun de nous, entre le bien et le mal, entre l'esprit et la chair, entre le devoir et le plaisir !

Celui encore de la lutte des éléments naturels entre eux : le chaud et le froid, la sécheresse et l'inondation, la pauvreté et la richesse ! Celui enfin de la lutte de l'homme contre son destin et les conséquences funestes de sa déchéance originelle « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » et toi femme : « Tu enfanteras dans la douleur ! »

L'harmonie — qui ne sera jamais totale, humainement parlant — consiste précisément à concilier toutes les tendances opposées.

Ceci nous amène à aborder, une fois de plus dans ces colonnes, un sujet qui fera certainement encore coulé beaucoup d'encre, celui de l'harmonie scolaire ou plus exactement celui de la réforme de l'enseignement scolaire en fonction de l'évolution actuelle de l'existence.

Pourquoi une réforme de l'enseignement traditionnel ?

Lorsqu'à l'aube de sa sixième année, le petit enfant franchit, pour la première fois, le seuil de l'école primaire, il ne se doute généralement pas que toute son existence va être profondément bouleversée. Ce premier pas dans la vie sociale sera d'autant plus facile que ses parents l'auront gentiment préparé en faisant valoir, à ses yeux, les aspects positifs et accueillants de la vie scolaire.

Si les promesses paternelles et maternelles ne sont pas démenties par un enseignement et un programme scolaires à rebours du bon sens, l'adaptation psychique de l'enfant à son nouveau milieu se fera assez aisément. Sur le plan physique par contre, l'adaptation sera plus douloureuse : jusqu'à ce jour, l'enfant ne connaissait aucune limite à sa fantaisie, il pouvait exercer librement ses jeunes forces, le mouvement ne lui était pas limité, l'univers entier lui appartenait. Du jour au lendemain, c'est le carcan scolaire, avec son horaire précis, l'immobilité forcée sur un siège, pas toujours conforme à ses exigences anatomiques, l'obligation de subordonner ses caprices à la volonté de la maîtresse ! C'est l'emprise inéluctable de la discipline sur l'instinct vagabondeur du Robinson Crusoé !

Les maîtres et maîtresses des premiers degrés comprennent, généralement, assez bien le drame qui se joue quotidiennement sous leurs yeux, dans chacun de leurs petits protégés. Il convient de rendre hommage à la souplesse et à la large compréhension dont ils font preuve dans l'application des méthodes d'éducation scolaire.

* * *

Avec les années, le besoin inné de mouvement de l'enfant se fait de plus en plus impérieux, tandis que le

programme scolaire resserre, chaque année, un peu plus son étreinte. Les forces contraires commencent à s'affronter sérieusement.

Une quantité de facteurs interviennent dans cette lutte : il y a la promotion à assurer ; l'amour-propre des parents qui n'admettent pas que leur enfant doive « redoubler » ; le point d'honneur du maître ou de la maîtresse qui entend que la moyenne de la classe soit la meilleure ; l'amour-propre de l'enfant aussi, parfois, qui ne veut pas être la risée de ses camarades en cas d'échec ! Et puis, il y a, enfin, le fameux programme scolaire qui doit être terminé avec le dernier jour de l'année scolaire, selon les directives du Département cantonal de l'instruction publique.

On oublie seulement, dans toutes ces « nobles » préoccupations, que l'enfant est au centre du problème avec un organisme que les statistiques officielles nous présentent comme déficient dans le 80 % des cas ; avec ses propres conflits internes ou externes ; avec, peut-être, une profonde aversion pour tout ce qui est étude, réflexion, sérieux ! On oublie que l'enfant est un volcan en pleine activité, aux explosions duquel il est non seulement vain, mais dangereux de s'opposer.

A cette évolution biologique naturelle de l'enfant et de l'adolescent s'ajoutent, de nos jours, des éléments évolutifs qui leur sont totalement étrangers mais qui n'en n'agissent pas moins sur tout leur comportement humain. Nous voulons parler de la « psychose du moteur » à laquelle peu de jeunes adolescents échappent ; de l'envahissement désastreux de la « mécanique » même dans le domaine sportif ; du rétrécissement sans cesse accru des « zones de verdure » dans nos cités tentaculaires ; du développement gigantesque du « sport-spectacle » qui donne à ceux qui y « participent » le sentiment d'être des sportifs accomplis, etc., etc. On pourrait allonger indéfiniment la liste de tous les éléments qui favorisent si manifestement la « loi du moindre effort » et qui privent l'organisme humain du tonique bienfaisant de l'effort musculaire.

Il faut réagir avant que ce ne soit trop tard

Le Gouvernement français possédait en la personne de M. Joxe, le Ministre de l'Education nationale désigné, il y a environ une année par le Général de Gaulle, un révolutionnaire courageux qui a compris tout le danger que représente une telle situation pour une nation comme la France. Il n'a pas craind de déclaré solennellement, au Parlement et en Conseil des ministres, qu'il entendait consacrer l'essentiel de sa tâche à réduire les horaires scolaires, à adapter l'enseignement à notre temps en s'inspirant d'expérience telle celle si bien réussie de Vanves. Il fallait du courage à M. Joxe pour s'attaquer, pratiquement seul, à ce problème, car et c'est la même chose chez nous, la plupart des conseils, des instances universitaires auxquels il avait affaire, consentent mal à retrancher quelque chose des matières qu'ils défendent !

Et Michel Clare, le correspondant de « L'Equipe » ajoute : « Le nombre croissant d'adolescents qui présentent des déformations squelettiques, le nombre élevé d'étudiants victimes de troubles psychiques, le développement de la délinquance juvénile (dont il faut bien rendre partiellement responsable un enseignement qui n'éduque pas la jeunesse), les conditions de vie de plus en plus inhumaines imposées par le travail moderne et l'accroissement de la civilisation urbaine, tous ces faits démontrent la nécessité de réformer totalement notre système d'enseignement afin d'en faire une méthode d'éducation. Les familles, faute de temps et de connaissances manquent souvent à leur mission tra-

ditionnelle, sur ce point, et l'enfant lancé dans la vie à notre époque est souvent un orphelin.

Mais dans l'exposé qu'il fit au Parlement, Monsieur Joxe ne s'est pas borné à proposer la réduction du programme scolaire afin de donner une plus large place à l'éducation physique, dans le sens de ce qui s'effectue à Vanves depuis plus de dix ans, soit travail scolaire, le matin et culture physique et sport l'après-midi, mais il a affirmé son intention de faire en sorte qu'il ne se construise plus un seul lycée sans terrain de sport.

Le chroniqueur de la « Tribune de Lausanne » à laquelle nous empruntons ces lignes, insiste sur ce point: M. Joxe a bien dit: terrain de sport et non pas, comme on dit chez nous « salle de gymnastique ». Nous aurions bien tort de ne pas méditer cette différence dans notre pays où l'on se rengorge (à juste titre, disons-le) d'édifier partout des salles de gymnastique grâce au pactole des concours de pronostics sur le football, mais où nous sommes aussi de grands coupables en laissant par complaisance, intérêt ou indifférence, disparaître tant de terrains de jeu, tant d'arbres ou de placettes verdoyantes, que nos cités de pierre et de béton étouffent peu à peu notre jeunesse !

Les enfants, qui ne vont en classe qu'une demi-journée par jour, apprennent-ils aussi vite que les autres :

M. le Ministre Joxe a parlé de l'expérience de Vanves et de ses résultats très favorables. Voici, à l'intention de nos lecteurs encore non avertis, un article traitant de ce sujet et que nous avons extrait du journal français « L'Express » du 16 février 1961 :

« En 1954, 750 petits Parisiens sont partis en classe de neige. Cet hiver, ils seront 15 000. — La province a emboité le pas, la Belgique nous envoie ses enfants. Pour accueillir ces nouveaux « hivernants » la Suisse réorganise ses stations. Mais ces enfants n'auraient sans doute jamais connu que la neige fondante des grandes villes si un homme ne s'était pas occupé d'eux. Le Dr Fourestier est directeur du Service de phisiologie à la Maison départementale de Nanterre. Regard direct, geste rapide, c'est le type même de l'homme actif. « J'ai fait mes études dans un collège de l'Aveyron, raconte-t-il. Nous faisions beaucoup de gymnastique et de sport en plein air. Nous avions une équipe de rugby. Puis j'ai fait ma médecine, mais je suis tombé malade. J'ai été tuberculeux. Je pense que c'est grâce à la formation physique de mon enfance que j'ai pu surmonter la maladie. »

Peut-être. Mais en 1941, le Dr Fourestier devait faire une triste découverte : celle du mauvais état physiologique et mental des enfants qu'il était chargé de surveiller en tant qu'inspecteur du groupe scolaire Gambetta à Vanves.

— 80 % des élèves des écoles primaires souffrent, dit-il, d'imperfections physiques plus ou moins prononcées : insuffisances respiratoires, défaut de sangle abdominale, déformation du squelette, développement musculaire insuffisant, etc. Mais ce n'est pas tout : plus du 60 % d'entre eux sont malheureux. Ils apprennent sous la contrainte, dans l'ennui, dans ces espèces de précasernes que sont la plupart des écoles primaires.

Pédagogique et sportif

Voilà pourquoi le Dr Fourestier est devenu le promoteur de deux expériences capitales :

La classe de neige : « Je voudrais voir partir deux millions d'enfants, chaque hiver », dit-il.

La classe à mi-temps : qui sont nées à Vanves en 1950. Elles sont parties d'une idée simple : « J'ai toujours été persuadé, dit le Dr Fourestier, que si tous les après-midi, de 13.30 à 16.00, au lieu de se pencher à nouveau sur leurs livres et leurs cahiers pour un enseignement sans joie, les enfants allaient au stade,

au gymnase ou à la piscine, non seulement ils se développeraient beaucoup mieux sur le plan physique, mais ils travailleront beaucoup plus facilement en classe. »

Dix ans de recul permettent de vérifier ces dires. Le 1er octobre 1950, la première expérience de mi-temps pédagogique et sportif démarre à l'école Gambetta, à Vanves, dans une classe de garçons de fin d'études primaires.

Un an après, les enfants se sont complètement transformés physiquement. Le taux des absences a dégringolé de façon spectaculaire et la moyenne de travail a été meilleure que les années précédentes. On entreprend alors une seconde expérience sur les garçons de la classe des cours moyens, 2ème année, âgés de 11 ans. Ils ont bénéficié du système mi-temps jusqu'à la sortie de l'école primaire, d'octobre 1951 à juin 1954. Ils ont aussi été les « cobayes » de la première « classe de neige ».

La deuxième expérience mi-temps s'est révélée triomphale. En trois ans, les élèves ont grandi, en moyenne de 20,2 cm. contre 13,3 cm. pour les élèves du même âge, d'une classe correspondante prise comme témoin. Mais ils ont aussi repris goût au travail scolaire. 84 % des élèves de la classe mi-temps ont été reçus au certificat d'études contre 78 % chez ceux de la classe traditionnelle.

Résultats aussi spectaculaires avec les élèves du secondaire. Le mi-temps a été appliqué d'octobre 1955 à juin 1959 sur des élèves de la sixième à la troisième préparant le BEPC. Ils ont été reçus à 88 % à leur examen contre 60 % pour les élèves d'une autre école de banlieue n'ayant pas bénéficié du mi-temps.

Naturellement l'état morphologique des enfants s'est aussi nettement amélioré: toutes les attitudes vicieuses (dos rond, colonne vertébrale tordue) ont disparu. La poitrine s'est élargie. Les membres se sont fortifiés. Parallèlement, on assiste à une disparition presque totale de l'absentéisme scolaire pour petites maladies : bronchite, rhinopharyngite, désordre intestinaux, etc. Ils sont beaucoup plus faciles à la maison. Tous les parents l'ont constaté. (Une autre expérience de mi-temps se poursuit actuellement avec des élèves de 6ème au Lycée de Vitry-le-François).

Comme des péches

En tous cas, l'expérience est si satisfaisante que l'on est d'ores et déjà, en train de la poursuivre sur le plan rural. Elle a commencé, il y a trois ans, à Houx-Yermenonville, deux petits villages d'Eure-et-Loire qui n'en font qu'un et qui comptent en tout 500 habitants. L'instituteur, M. Rabartin, est à lui seul une sorte d'enseigne pour les « activités sportives » : 1,85 m. une carrure d'athlète, le sourire sympathique. M. Rabartin a trente-huit élèves de 9 à 14 ans ; sa femme s'occupe des petits : dix-sept de moins de neuf ans. Quel est votre emploi du temps ?

« Classe le matin avec correction des devoirs simultanément. A 13.30 heures l'hiver : gymnastique, jeux sur l'esplanade quand il fait beau, dans la salle de fête, transformée en gymnase, par mauvais temps. L'été nous faisons d'abord la sieste. A 16.15 heures retour en classe. A 16.30 heures étude jusqu'au soir. A partir du mois de mai, nos gosses sont dorés comme des péches !

Et le travail ?

Parmi les garçons présentés au Certificat, l'école d'Houx-Yermenonville a compté, deux années de suite, les deux premiers du canton. Les enfants sont aussi plus sages, mieux équilibrés. Le sport leur donne le sens de l'équipe, de la responsabilité collective. Tout le village est convaincu. Si convaincu qu'il voit, avec satisfaction, s'ouvrir six autres écoles à mi-temps dans la région !

Ce souci de l'équilibre harmonieux entre l'éducation intellectuelle et l'éducation physique est également partagé par Maurice Herzog, Haut-commissaire à la Jeunesse et au sport. Dans un message destiné aux parents et aux éducateurs français, il leur dit en substance :

« Vos enfants, à l'école ou dans vos foyers, fournissent un travail intellectuel absorbant qu'il est nécessaire de compenser. Trop d'entre vous, avant tout préoccupés par les examens, ne prêtent pas suffisamment d'attention à l'activité physique des enfants et sont enclins à favoriser leur paresse naturelle dans ce domaine, en faisant en sorte qu'ils soient dispensés des leçons d'éducation physique et sportive.

Or, l'éducation du corps, inséparable de celle de l'esprit, est un gage de santé et d'équilibre qui contribue à l'éducation complète des enfants ; l'expérience a prouvé et prouve encore l'importance de ce point de vue ; c'est la raison pour laquelle, les épreuves d'éducation physique ont été rendues obligatoires au baccalauréat français.

Parents, il est indispensable que vos enfants suivent

assidûment les séances d'éducation physique nous vous demandons de comprendre cette nécessité et de nous aider dans cet effort. Nous vous en remercions. »

Et chez nous en Suisse ?

Où en est-on ? Que fait-on en faveur de cette harmonie scolaire qui faisait dire à J.-J. Rousseau : « Voulez-vous cultiver votre intelligence, cultivez les forces qu'elle doit gouverner. Exercez continuellement votre corps. Rendez-le robuste et sain pour le rendre sage et raisonnable ».

Pour apprendre à penser, il faut donc exercer nos membres, nos sens, nos organes qui sont les instruments de notre intelligence ; et pour tirer tout le parti possible de ces instruments, il faut que le corps qui les fournit soit robuste et sain.

Nous examinerons, dans un prochain article, quelques aspects de notre enseignement scolaire en rapport avec l'éducation physique et suggérerons les solutions qui nous paraissent les plus propices à remédier aux lacunes, hélas encore nombreuses, de notre système scolaire.

Francis Pellaud

Publication pour le stage d'étude 1961/63

pour l'obtention du diplôme de maître et maîtresse de sport à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport organisera dès le 2 octobre 1961, un stage d'études de deux ans pour l'obtention du diplôme de maîtres et maîtresses de sports. La période de formation, examens compris, durera 18 mois. Des périodes de vacances correspondantes sont prévues entre les divers semestres.

L'enseignement assure aux candidats les aptitudes générales pour l'enseignement physique de base (disciplines de base) et les aptitudes spéciales pour l'enseignement dans un ou deux genres de sports (branches spéciales).

Admission :

Sont admis à l'examen d'admission les candidats suisses et étrangers, âgés de 18 à 40 ans et jouissant d'une bonne réputation. Ils doivent disposer, outre de bonnes aptitudes sportives, d'une formation générale suffisante et posséder suffisamment les langues allemande et française pour pouvoir suivre l'enseignement dans ces deux langues. Les candidats et candidates doivent être, dans la mesure du possible, recommandés par une association de gymnastique et de sport. Ils doivent être en possession d'un certificat médical attestant un bon état de santé.

Examen d'admission :

L'examen d'admission est composé d'un examen théorique sur la formation générale et la connaissance du français et de l'allemand ainsi que d'un examen pratique des aptitudes sportives dans les disciplines de base et les branches spéciales, selon les instructions de l'EFGS sur les exigences d'examen.

Choix de branches :

Les branches théoriques générales, les branches de base, ainsi qu'au moins une des branches spéciales ci-après sont obligatoires.

Branches spéciales :

Basketball, boxe, hockey sur glace, patinage, gymnastique rythmique, football, handball, judo, gymnastique artistique, athlétisme léger, natation et plongeon, ski, gymnastique corrective, sports d'instituts et d'entreprises, tennis. (Sous réserve d'abandon de l'une ou l'autre branche spéciale par suite d'inscriptions insuffisantes).

Pour autant que le candidat dispose des aptitudes requises et que le plan d'étude le permette, il est autorisé à s'inscrire pour deux branches spéciales. Ce n'est qu'après l'examen d'entrée qu'il est possible de décider définitivement du choix des branches spéciales pour l'enseignement.

Finance de cours :

La finance de cours se monte à Fr. 275.— par mois pour les Suisses et Fr. 350.— suisses pour les étrangers. Les frais d'enseignement, le logement et de subsistance sont compris dans ces montants.

Les frais pharmaceutiques, les primes d'assurance, les livres et matériel d'étude et d'enseignement, de même que la finance d'examen (examen d'admission et du diplôme) ne sont pas compris dans ces montants.

La finance de cours est à payer, pour chaque semestre, à

l'avance au CCP. III 520, Ecole fédérale de gymnastique et de sport, Macolin.

Exemption du paiement de la finance de cours :

Les demandes dûment motivées pour l'exemption partielle du paiement de la finance de cours (art. 22–28 de la décision du DMF du 10. 2. 1959) doivent être adressées en même temps que l'inscription. Les étrangers n'ont pas droit à cette facilité.

Inscription :

Jusqu'au 1er mai 1961 à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin, au moyen de la formule « Inscription ». Les documents mentionnés dans la décision du Département militaire fédéral doivent être joints à la demande. On mentionnera, en même temps, dans quelle (es) branche (es) spéciale (es) l'enseignement est désiré.

Dates principales :

Début du stage : 2 octobre 1961.

Fin du stage : fin septembre 1963.

Examens d'admission : pour les Suisses et les étrangers séjournant déjà en Suisse : 5–8. 6. 61 ; pour les étrangers : 27.–30. 9. 1961.

Examen intermédiaire : à la fin du 2ème semestre.

Examens du diplôme : à la fin des 2me, 3me et 4me semestres, Camp de ski : Deuxième quinzaine de mars 1962 et 1963. Excursion et camping : Fin juin 1962.

Camp d'excursion : Fin juin 1963.

Vacances : 4 semaines du 17. 12. 61–14. 1. 62
2 semaines en avril 1962
4 semaines en juillet 1962
1–2 semaines au début d'octobre 1962
4 semaines en décembre 62 / janvier 63
2 semaines en avril 63
4 semaines en juillet 1963.

Diplôme :

Le diplôme de maîtres ou maîtresses de sports de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport est remis aux candidats et candidates ayant participé au stage d'étude avec succès et réussi l'examen du diplôme.

Le détenteur de ce diplôme est qualifié pour enseigner la gymnastique et les sports dans les écoles privées, les instituts, les stations d'étrangers (par ex. comme professeur de ski, de tennis, de natation), dans les entreprises, les sociétés, associations, etc.).

Le diplôme de maître de sports n'autorise cependant pas son détenteur à enseigner la gymnastique dans les écoles officielles.

Renseignements :

Les intéressés peuvent obtenir auprès de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, la collection complète des documents relatifs au stage d'études. Celle-ci est remise gratuitement et contient :

- Un prospectus « Comment devenir maître de sports ? »
- La décision relative au stage d'étude
- Les instructions de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport concernant les exigences d'exams
- Formule d'inscription. Le directeur de l'EFGS : E. Hirt